



Décompte congés payés

Par **Toya**, le **13/10/2023** à **09:00**

Bonjour, je travaille dans un magasin ouvert du mardi au samedi. Je pose le samedi on me retire 2 jours?

Comment poser une semaine de congés, du lundi au samedi ou du mardi au dimanche ?

J ai 28 ans d ancienneté dans l entreprise et mes congés d ancienneté n ont été mis que depuis les 3 dernières années, puis je réclamer les congés depuis mes 15 ans d ancienneté que mon employeur ne pas donné?

Par **P.M.**, le **13/10/2023** à **09:29**

Bonjour,

Si les congés payés sont acquis en jours ouvrables par 2,5 jours par mois de travail, le décompte commence le premier jour qui aurait dû être travaillé pour se terminer le dernier jour ouvrable (du lundi au samedi) avant la reprise...

Pour une semaine complète cela fait toujours 6 jours ouvrables de décomptés..

Pour le samedi en congés payés cela fait 2 jours ouvrables, le samedi et le lundi...

La prescription étant de 3 ans, il est trop tard pour réclamer plus de régularisation...